

EPURON



**Précisions du pétitionnaire aux
observations formulées par
l'Autorité environnementale**

Projet du "Parc éolien de la Vallée de Torfou"

Communes de Sainte-Lizaigne et Les Bordes (36)

Version	Elaboré par :
Version 1	EPURON Adrien APPERE

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
CHAPITRE 1 : VOLET ENVIRONNEMENT – LA GRUE CENDREE	5
CHAPITRE 2 : VOLET PAYSAGER - PATRIMOINE HISTORIQUE D'ISSOUDUN	7
1. LA ZPPAUP D'ISSOUDUN	7
2. CONCLUSION	12
ANNEXES	15

Chapitre 1 : Volet Environnement – La Grue Cendrée

La Grue Cendrée

Le site du projet se situe effectivement dans le couloir de migration de cette espèce. La Grue cendrée est une espèce qui migre chaque année de l'Europe du Nord et de l'Est vers le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Espagne. La population européenne de Grues Cendrées traverse ainsi des zones où la densité d'éoliennes est très importante (Allemagne et Espagne notamment).

Dans ces pays, des suivis de mortalité sont également réalisés, et force est de constater que la Grue cendrée est une espèce qui n'est absolument pas sensible au risque de collision. En effet, en Europe, neuf cas seulement de collision sont documentés (Dürr, 2013).

Par ailleurs, ils ne concernent que des déplacements remise/gagnage et aucun vol migratoire à proprement parler.

Ainsi, en l'absence de sensibilité en termes de collision aucune mesure ne s'impose pour réduire ou supprimer l'effet des éoliennes sur les Grues cendrées en migration.

Chapitre 2 : Volet paysager - Patrimoine historique d'Issoudun

1. LA ZPPAUP D'ISSOUDUN

La richesse patrimoniale d'Issoudun est confirmée par la mise en place d'une ZPPAUP, instituée par arrêté Préfectoral du 25 juin 1996. Le périmètre de la ZPPAUP est divisé en trois secteurs. Le document qui suit décrit les différents secteurs en montrant des photos d'ambiances ou des vues depuis le patrimoine classé ou inscrit de ces zones.

La carte suivante positionne les prises de vues présentes au fil du document, le cône de vue montre la direction du futur parc éolien de Torfou.

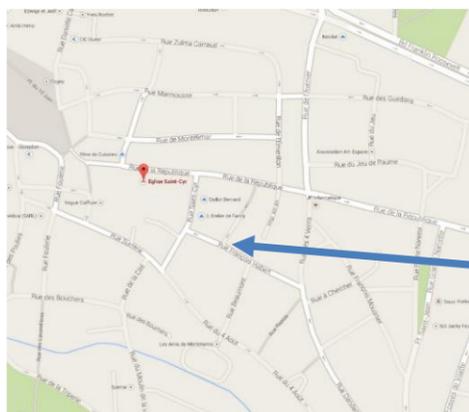


1.1. SECTEUR 1 :

Un secteur correspondant au centre historique où se concentre l'essentiel du patrimoine monumental, en grande partie protégé (la tour Blanche, la porte de ville, l'église Saint-Cyr, le musée Saint-Roch, le pont Saint Paterne, le couvent de la Visitation), ainsi que des édifices majeurs (maisons de ville ou hôtels particuliers). Ces édifices sont inscrits dans le tissu urbain. Hormis éventuellement la Tour Blanche, ils n'offrent pas de panoramas vers l'extérieur de la ville. Il n'a pas été possible à ce jour d'apprécier la vue depuis le haut de la Tour, celle-ci étant en travaux.

Ambiance générale des rues de la ZPPAUP

Globalement le site de la ZPPAUP est composé de rues étroites aux vues courtes, il n'y a pas de vues longues vers l'extérieur.



Rue François Habert, à proximité de l'église Saint-Cyr, rue typique du reste du quartier.

La Porte de ville, Porte de l'Horloge



Le Beffroi, appelé aussi, Porte dite de l'Horloge, encadré de deux tours, a été classé en 1916. Cet édifice ne se visite pas. Il est situé au cœur de la ville en milieu très urbain. Il fait face à la place du 18 juin et à de nombreux bâtiments à plus d'un ou deux étages. L'environnement est très fermé. Le photomontage A situé en conclusion du présent document, positionne les machines par rapport à la Porte de l'Horloge et démontre qu'elles ne sont pas visibles ni covisibles.



Vue 1 : Vue de l'environnement devant la porte de ville. Un espace clos d'immeubles et d'arbres



Vue 2 : Vue depuis le pied de la porte de ville. Des vues très courtes sans dégagement

La Tour Blanche

La Tour est au cœur de la zone 1 proche de la mairie. De par son environnement bâti et planté, elle n'offre pas la possibilité depuis le bas de voir à l'extérieur de la ville. Des visites sont possibles depuis le haut mais la tour est actuellement fermée pour restauration.

Le photomontage B situé en conclusion du rapport positionne les machines par rapport à la Tour Blanche démontre une absence de covisibilité avec l'édifice.



Vue 3 : Vue depuis la cour de la mairie



Vue 4 : Vue depuis le parc François Mitterrand

L'église Saint Cyr

L'église est en milieu urbain. Il n'y a pas de vues vers l'extérieur de la commune. Le parvis de l'église est entouré d'un bâti dense qui ne laisse pas de vues lointaines, l'espace est visuellement clos.

E
G
L
I
S
E



Vue 5 : Vue depuis le parvis de l'église Saint Cyr

Le musée Saint-Roch

Le musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun occupe l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu, fondé au XIIe siècle, et reconstruit au XVe. Ce vaste et bel édifice comprend une chapelle et des salles des malades du XVe siècle ainsi que deux ailes du XVIIe et du XVIIIe siècle. Depuis 1995, une extension contemporaine signée par l'architecte Pierre Colboc abrite les expositions temporaires, consacrées à des artistes de notre siècle.

La façade de l'ancien hospice s'ouvre vers le parc François Mitterrand et le nord de la ville. Il n'y a pas de vue ouverte vers l'extérieur de la ville..

L'extension dans le prolongement de l'ancien hospice fait face à des maisons dans l'étroite rue de l'hospice Saint-Roch.

Le photomontage C situé en conclusion positionne les machines par rapport à l'hospice Saint-Roch et démontre qu'elles ne sont pas visibles.

Aucune vue ouverte et dégagée depuis ces éléments.



Vue 6 : Vue depuis le parvis de l'hospice Saint-Roch



Vue 7 : Vue depuis la rue de l'hospice Saint-Roch devant l'extension du musée

1.2. SECTEUR 2 :

Un secteur rassemblant les faubourgs très développés. Ceux-ci ne renferment pas d'édifice remarquable sur le plan architectural. Leur intérêt est surtout d'ordre morphologique et typologique. Il n'est pas possible de voir le site depuis ce secteur, l'habitat et la végétation créant des successions de filtres visuels.



Vue 10 : Rue de l'Amandier

Le pont Saint Paterne :

Le pont en arcs qui traverse la Théols au pied du Musée de l'hospice Saint-Roch a été construit au XVIème siècle. Le pont est bas et dans un environnement verdoyant et bâti. Le photomontage D situé en conclusion montre que le pont n'est pas dans l'axe du futur parc éolien et que les machines se situent en dessous de la ligne d'horizon. Les machines ne peuvent être visibles depuis le pont et depuis tout le secteur de l'hospice Saint Roch.

Le couvent de la Visitation

Le couvent de la Visitation, dit aussi « le château d'Issoudun » est un bâtiment du XI, XIIème et XVIIIème siècle. Il est actuellement privé et accueille une maison de retraite. Il ne dispose pas de vues dégagées vers l'extérieur de la ville.



Vue 11 : Rue Etienne d'Orves



Vue 9 : Vue sur le couvent de la Visitation



Vue 12 : Rue des Capucins



Vue 13 : Rue des champs

SECTEUR 3 :

Un secteur à caractère naturel inscrit à l'intérieur de la rocade offrant des ambiances paysagères de grande qualité et constituant un espace d'accompagnement qui joue un rôle important dans la perception (et la qualité de vie) du site urbain. Il correspond à des jardins familiaux encore exploités et décomposés en deux parties : Planches de la Villatte où se trouvent des peupleraies et Les Poulies-Les Alouettes dont une partie a été aménagée sous forme de parc urbain (parc François Mitterrand).

Les secteurs 3 sont au sud d'Issoudun. Il n'est pas possible de voir le site depuis ces zones, l'habitat, la végétation, le relief et la distance créant des successions de filtres visuels.



Vue 14 : Planches de la Villatte, peupleraies et jardins familiaux rue du pont Pennetier



Vue 15 : Les Poulies-Les Alouettes (parc François Mitterrand)

2. CONCLUSION

Les édifices protégés de la ZPPAUP sont tous inscrits dans un tissu urbain dense. Les secteurs sauvegardés de la commune sont soit très boisés et verdoyants (notamment les secteurs 2 et 3), soit l'habitat est dense, bas et sans recul, il s'appuie sur un reste de tracé médiéval (secteur 1).

Le futur site ne sera pas visible depuis le centre d'Issoudun, le site sera la plupart du temps, plus bas que le niveau moyen de l'horizon (représenté par une ligne jaune sur les photomontages) de la commune. Même en faisant abstraction de la végétation et de l'habitat, les éoliennes ne peuvent être visibles depuis la ZPPAUP. Les 4 photomontages qui suivent illustrent ces propos.



Photomontage A : Depuis les abords de la Tour de l'horloge



Photomontage B : Depuis la Tour Blanche



Photomontage C : Depuis le pied de l'hospice Saint-Roch



Photomontage D : Depuis le pont Saint-Paterne



Annexes



A Adrien APPERE

Epuron

Monsieur,

Suite à l'avis de l'Autorité environnementale, produit dans le cadre de l'instruction du projet de ferme éolienne de la Vallée de Torfou, vous avez sollicité que nous vous rédigeons une réponse quant à l'impact potentiel du projet sur la migration de la Grue cendrée.

Le site du projet se situe effectivement dans le couloir de migration de cette espèce. La Grue cendrée est une espèce qui migre chaque année de l'Europe du Nord et de l'Est vers le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Espagne. La population européenne de Grues Cendrées traverse ainsi des zones où la densité d'éoliennes est très importante (Allemagne et Espagne notamment).

Dans ces pays, des suivis de mortalité sont également réalisés, et force est de constater que la Grue cendrée est une espèce qui n'est absolument pas sensible au risque de collision. En effet, en Europe, neuf cas seulement de collision sont documentés (Dürr, 2013). Par ailleurs, ils ne concernent que des déplacements remise/gagnage et aucun vol migratoire à proprement parler.

Ainsi, en l'absence de sensibilité en termes de collision aucune mesure ne s'impose pour réduire ou supprimer l'effet des éoliennes sur les Grues cendrées en migration.

Espérant avoir répondu à vos attentes,

Le Gérant
Bertrand DELPRAT
CALIDRIS
14 RUE PICARD - 44120 LA MONTAGNE
Tél : 02 51 11 35 90 - 06 25 57 32 15
siren 501 464 374 00013
bertrand.delprat@calidris.fr

Calidris SARL, 14 rue Picard, 44 620 La Montagne – SIRET 501 464 374 00013

Précisions aux observations de l'avis
de l'autorité environnementale

ZPPAUP D'ISSOUDUN

Juillet 2014



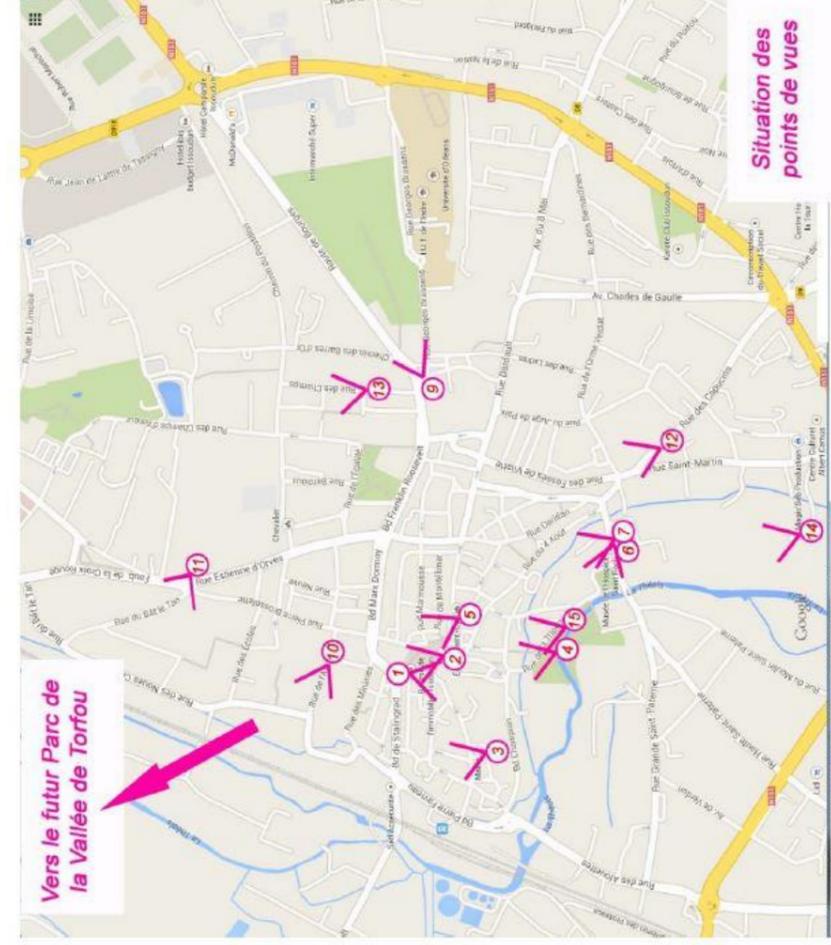
7 route de Montrichard 41120 CHAILLES
02 54 56 16 22 - 06 71 84 93 02
l'Atelier Mathilde Martin
atelier.martin@yahoo.fr
bureau d'étude paysagiste

LA ZPPAUP D'ISSOUDUN



La richesse patrimoniale d'Issoudun est confirmée par la mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), instituée par arrêté Préfectoral du 25 juin 1996. Le périmètre de la ZPPAUP est divisé en trois secteurs. Le document qui suit décrit les différents secteurs en montrant des photos d'ambiances ou des vues depuis le patrimoine classé ou inscrit de ces zones.

La carte suivante positionne les prises de vues présentées au fil du document, le cône de vue montre la direction du futur parc éolien de Torfou.



Situation des points de vues

- ✓ **SECTEUR 1 :** Un secteur correspondant au centre historique où se concentre l'essentiel du patrimoine monumental, en grande partie protégé (la tour Blanche, la porte de ville, l'église Saint-Cyr, le musée Saint-Roch, le pont Saint Paterne, le couvent de la Visitation), ainsi que des édifices majeurs (maisons de ville ou hôtels particuliers). Ces édifices sont inscrits dans le tissu urbain. Hormis éventuellement la Tour Blanche, ils n'offrent pas de panoramas vers l'extérieur de la ville. Il n'a pas été possible à ce jour d'apprécier la vue depuis le haut de la Tour, celle-ci étant en travaux.

La Porte de ville, Porte de l'Horloge :



Le Beffroi, appelé aussi, Porte dite de l'Horloge, encadré de deux tours, a été classé en 1916. Cet édifice ne se visite pas. Il est situé au cœur de la ville en milieu très urbain. Il fait face à la place du 18 juin et à de nombreux bâtiments à plus d'un ou deux étages. L'environnement est très fermé. Le photomontage A situé en conclusion du présent document, positionne les machines par rapport à la Porte de l'Horloge et démontre qu'elles ne sont pas visibles ni covisibles.



Vue 1 : Vue de l'environnement devant la Porte de ville. Un espace clos d'immeubles et d'arbres

Vue 2 : Vue depuis le pied de la Porte de ville. Des vues très courtes sans dégauchement



La Tour Blanche :

La Tour est au cœur de la zone 1 proche de la mairie. De par son environnement bâti et planté, elle n'offre pas la possibilité depuis le bas de voir à l'extérieur de la ville. Des visites sont possibles depuis le haut mais la tour est actuellement fermée pour restauration. Le photomontage B situé en conclusion du rapport positionne les machines par rapport à la Tour Blanche démontre une absence de covisibilité avec l'édifice.

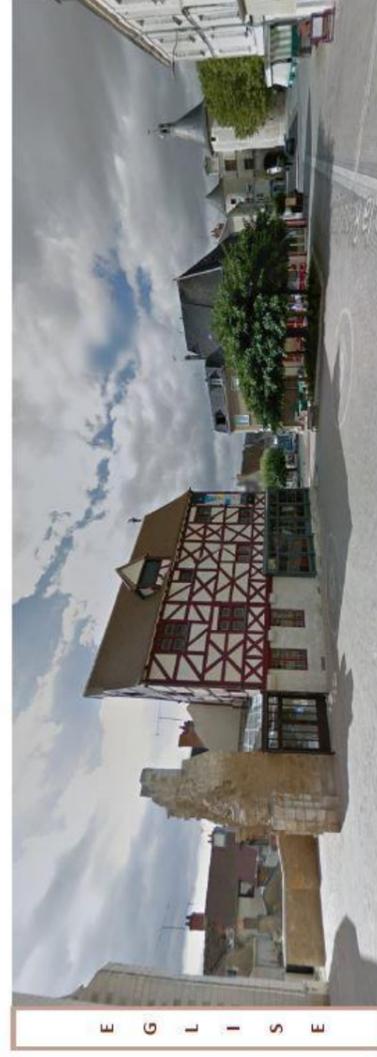


Vue 3 : Vue depuis la cour de la mairie

Vue 4 : Vue depuis le parc François Mitterrand

2.

L'église Saint-Cyr :



L'église est en milieu urbain. Il n'y a pas de vues vers l'extérieur de la commune. Le parvis de l'église est entouré d'un bâti dense qui ne laisse pas de vues lointaines, l'espace est visuellement clos.

Le musée Saint-Roch :

Le musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun occupe l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu, fondé au XIIe siècle, et reconstruit au XVIe. Ce vaste et bel édifice comprend une chapelle et des salles des malades du XVIe siècle ainsi que deux ailes du XVIIe et du XVIIIe siècle. Depuis 1995, une extension contemporaine signée par l'architecte Pierre Colboc abrite les expositions temporaires, consacrées à des artistes de notre siècle.

La façade de l'ancien hospice s'ouvre vers le parc François Mitterrand et le nord de la ville. Il n'y a pas de vue ouverte vers l'extérieur de la ville.

L'extension dans le prolongement de l'ancien hospice fait face à des maisons dans l'étroite rue de l'hospice Saint-Roch.

Le photomontage C situé en conclusion positionne les machines par rapport à l'hospice Saint-Roch et démontre qu'elles ne sont pas visibles.

Vue 5 : Vue depuis le parvis de l'église Saint-Cyr



Vue 6 : Vue depuis le parvis de l'hospice Saint-Roch



Vue 7 : Vue depuis la rue de l'hospice Saint-Roch devant l'extension du musée.



Vue 8 : Vue depuis le cloître de l'hospice Saint-Roch

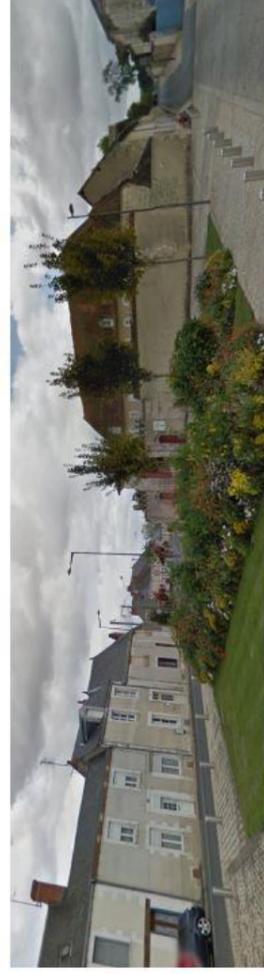
Aucune vue ouverte et dégagée depuis ces éléments.

Le pont Saint Paterne :

Le pont en arcs qui traverse la Théolis au pied du Musée de l'hospice Saint-Roch a été construit au XVI^{ème} siècle. Le pont est bas et dans un environnement verdoyant et bâti. Le photomontage D situé en conclusion montre que le pont n'est pas dans l'axe du futur parc éolien et que les machines se situent en dessous de la ligne d'horizon. Les machines ne peuvent être visibles depuis le pont et depuis tout le secteur de l'hospice Saint Roch.

Le couvent de la Visitation :

Le couvent de la Visitation, dit aussi « le château d'Issoudun » est un bâtiment du XI, XII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Il est actuellement privé et accueille une maison de retraite. Il ne dispose pas de vues dégagées vers l'extérieur de la ville.

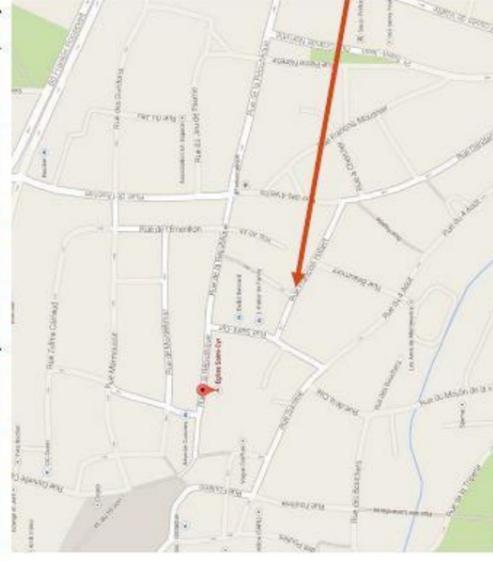


Vue 9 : Vue sur le couvent de la Visitation.

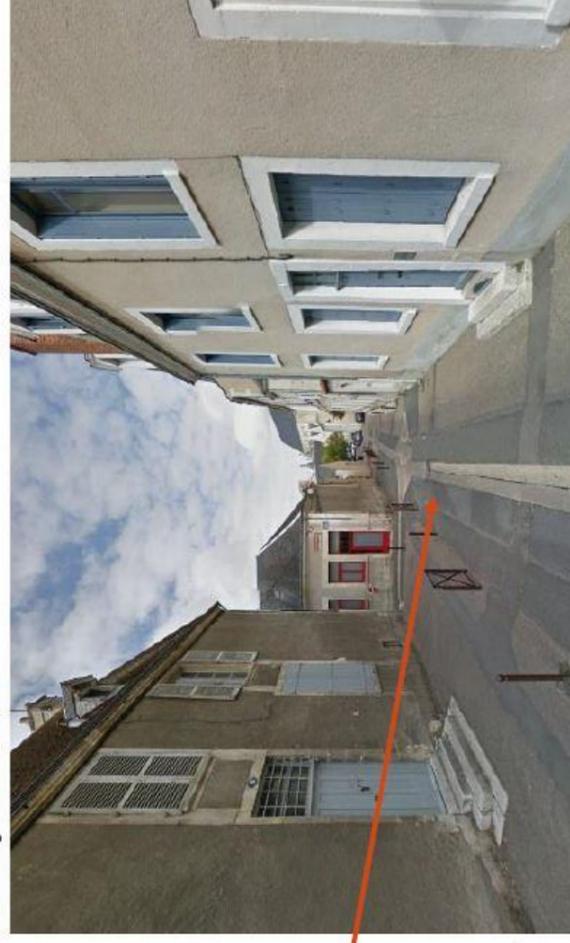
4

Ambiance générale des rues de la ZPPAUP :

Globalement le site de la ZPPAUP est composé de rues étroites aux vues courtes, il n'y a pas de vues longues vers l'extérieur.

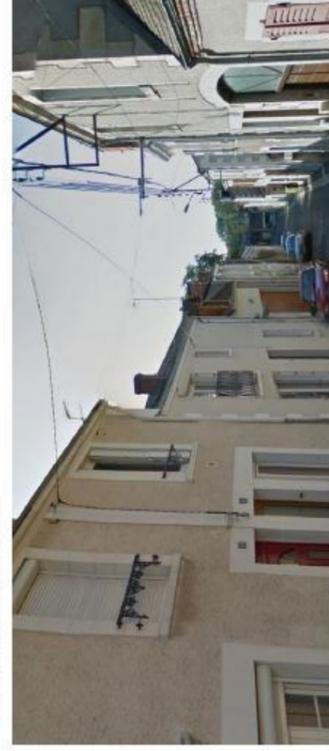


Rue François Habert, à proximité de l'église Saint-Cyr, rue typique du reste du quartier.



✓ **SECTEUR 2 :** Un secteur rassemblant les faubourgs très développés. Ceux-ci ne renferment pas d'édifice remarquable sur le plan architectural. Leur intérêt est surtout d'ordre morphologique et typologique. Il n'est pas possible de voir le site depuis ce secteur, l'habitat et la végétation créant des successions de filtres visuels.

Vue 10 : Rue de l'Amandier



Vue 11 : Rue Etienne d'Orves



5

Vue 12 : Rue des Capucins



Vue 13 : Rue des champs



✓ **SECTEUR 3 :** Un secteur à caractère naturel inscrit à l'intérieur de la rocade offrant des ambiances paysagères de grande qualité et constituant un espace d'accompagnement qui joue un rôle important dans la perception (et la qualité de vie) du site urbain. Il correspond à des jardins familiaux encore exploités et décomposés en deux parties : Planches de la Villatte où se trouvent des peupleries et Les Poullies-Les Alouettes dont une partie a été aménagée sous forme de parc urbain (parc François Mitterrand). Les secteurs 3 sont au sud d'Issoudun. Il n'est pas possible de voir le site depuis ces zones, l'habitat, la végétation, le relief et la distance créant des successions de filtres visuels.

Vue 14 : Planches de la Villatte, peupleries et jardins familiaux rue du pont Penmetier



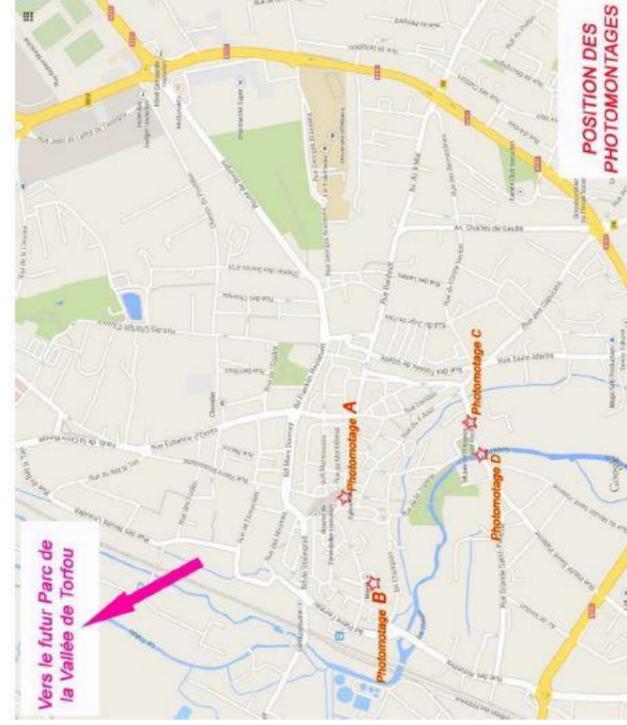
Vue 15 : Les Poullies-Les Alouettes (parc François Mitterrand)



CONCLUSION

Les édifices protégés de la ZPPAUP sont tous inscrits dans un tissu urbain dense. Les secteurs sauvegardés de la commune sont soit très boisés et verdoyants (notamment les secteurs 2 et 3), soit l'habitat est dense, bas et sans recul, il s'appuie sur un reste de tracé médiéval (secteur 1).

Le futur site ne sera pas visible depuis le centre d'Issoudun, le site sera la plupart du temps, plus bas que le niveau moyen de l'horizon (représenté par une ligne jaune sur les photomontages) de la commune. Même en faisant abstraction de la végétation et de l'habitat, les éoliennes ne peuvent être visibles depuis la ZPPAUP. Les 4 photomontages qui suivent illustrent ces propos.



Photomontage A depuis les abords de la Tour de l'horloge



Photomontage B depuis la Tour Blanche



Photomontage C depuis le pied de l'hospice Saint-Roch



8

Photomontage D depuis le pont Saint-Paterne



9